



MA VILLE SOCIALE ET SOLIDAIRE

COMPETENCES

La ville d'Amiens a pour compétence la mise en place d'une politique sociale et solidaire sur son territoire par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). L'action sociale est partagée avec d'autres institutions : le conseil départemental, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et est étroitement mise en place avec des associations.

ELUS ET AGENTS

Elus actuels (équipe Brigitte Fouré)

Annie Verrier, adjointe à la santé et au bien être

Personnel municipal (équipe Brigitte Fouré)

Chef de service : Catherine Girard

Elus mandat précédent (équipe Gilles Demailly)

Pascaline Anoot.

MOYENS, OUTILS ET SERVICES PUBLICS

Le **CCAS** est un établissement public présidé par un élu (sur Amiens, Annie Verrier) et dirigé par Catherine Girard.

Les compétences de la ville / Métropole en matière de gestion des solidarités est partagée avec le **conseil départemental** (Personnes âgées, ...), la CARSAT, et les Centres Sociaux associatifs qui jouent un rôle important pour cibler les personnes les plus éloignées.

Le CCAS est à distinguer des Centres Sociaux (C.S ou Centres Socio-Culturels-CSC) qui sont des équipements de proximité à vocation sociale ayant une politique de prise en compte des personnes sur un territoire déterminé. Mais aussi des Espaces de vie sociale (**EVS**) qui sont, quant à eux, des structures de proximité ayant les mêmes objectifs que les centres sociaux mais à une plus petite échelle.

Centres sociaux et EVS amiénois : : Étouvie, Alco (Amiens Nord), CAPS, Elbeuf, ACIP, APAP,

Les EHPAD sont des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Un EHPAD peut donc accueillir des aînés autonomes ou en perte d'autonomie physique ou psychique, dans un cadre de vie sécurisé.

Nombre d'EHPAD à Amiens :

- De statut public : *USLD Saint Victor* 190 lits + EHPAD 140 lits + 15 places accueil de jour ; *Les Quatre Chênes* 89 lits ; *Léon Burckel* 101 lits ; *Maurice Fécamp* 85 lits ; *Montières* 70 lits ;
- De statut privé : Parc des vignes LNA Santé 83 lits et 7 places accueil de jour ; *Korian Samarobriva* 85 lits ; *Marie Marthe* 116 lits ; *Petites sœurs des pauvres* 82 lits ; *La Neuville* 113 lits ;

Les foyers logements : mode d'hébergement collectif non médicalisé accueillant des personnes âgées autonomes mais qui ont besoins d'un cadre sécurisant. Pas d'établissements publics sur Amiens.

Foyer-logement *Ma Maison* de 25 logements (petites sœurs des pauvres) ; *Novage services* 104 logements ;
Doit ouvrir 95 appartements (*Les jardins d'Arcadie*) ; *Orpéa* ; *Domitys* également en projet...

La MDSI : Maison départementale des solidarités et de l'insertion : gérées par le conseil départemental. Le Conseil Départemental assure la gestion et le suivi de dispositifs : PMI-Protection Maternelle Infantile ou l'APA, le fond de solidarité logement, ...

Enfin, il existe aussi des **structures de soin** type hospitalier comme le CHU SUD,...

QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

Quelques données démographiques sur Amiens

Chiffres INSEE 2015 : population amiénoise de 60-74 ans : 12% (ce qui représente 11,1% des hommes amiénois et 12,8% des femmes amiénoises); 75 ans et plus : 7,2% (ce qui représente 5,2% des hommes amiénois et 9,1% des femmes amiénoises).

En 2015, 33,3% des personnes de 65 à 79 ans vivaient seules et 53% des personnes de plus de 80 ans étaient dans la même situation.

REGARDS SUR LA POLITIQUE MENÉE SOUS LE MANDAT B.FOURE ET SOUS LES MANDATS PRÉCÉDENTS

La ville a adopté un « Pacte pour le bien vivre ensemble » qui recense les services proposés : à part les compétences obligatoires du CCAS et donc un fonctionnement ordinaire de gestion des obligations tels que le portage de repas, la télé-alarme,... peut de choses sont innovantes.

Une ville où la mobilité est compliquée (réseau de bus mal adapté ; offre du TAAM-Transport Adapté Amiens Métropole mais il faut justifier d'un handicap pour pouvoir y accéder, l'âge ne suffit pas). Les commerces de proximité sont mal répartis, certains quartiers en sont dépourvus. Le soutien du lien social n'est pas assez développé : la politique de la ville tend à favoriser des propositions individualistes comme le portage des repas (coûteux et pas toujours adapté) ou la télé-alarme (qui ne remplace pas une visite à domicile). Les actions du CCAS (culture, panier de Noël, permanences téléphoniques...) ne semblent pas répondre aux besoins des aînés isolés à domicile.

Baisse des moyens dédiés aux associations et fermeture de Maison de la solidarité et de l'insertion : conséquence: des services à la population pas suffisamment couverts.

RESSOURCES

Références

- Giacomini A., Lefebvre P.-O., 2019, Guide français des villes amies des aînés – Nouvelle édition (2019), Paris, La Documentation française, 168 p.
- Giacomini, Angélique, et Pierre-Olivier Lefebvre. « Spécificités françaises de la démarche Villes amies des aînés : une dynamique politique soutenue par le Réseau francophone », *Retraite et société*, vol. 79, no. 1, 2018, pp. 137-146. (j'ai le PDF si vous voulez)
- La revue « Les essentiels amis des aînés » aborde des thèmes très intéressants : isolement, culture, citoyenneté, information...
- La revue « Gérontologie et société » est plus technique et scientifique, mais tout aussi intéressante.

Exemple de politique mise en place ailleurs.

- Un réseau francophone de « ville amie des aînés s'est développé ». Aujourd'hui 16 grandes villes ont adhéré et 113 communes dont Grenoble, Dijon, Le Mans. Amiens ne s'y est pas impliqué alors que ça permet de l'échange d'expérience entre les villes, du soutien à l'expertise, de possibles subventions... Pour en savoir plus : <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>
- L'action "Attention fragile" du CCAS de Poitiers visant à dégager de nouvelles pistes de prévention des risques musculo-squelettiques chez les professionnels de la petite enfance s'est vue décernée le deuxième prix.
- L'Eco'Appart du CCAS de Lunéville s'attaque quant à lui à la problématique du logement. Dans cet appartement grandeur nature, le CCAS organise des ateliers de sensibilisation pour informer et prévenir les difficultés sociales et financières des familles. Droits liés à l'accès au logement et à l'énergie, prévention des impayés de loyer, économies d'énergie et d'eau, comportements éco-citoyen : autant de thématiques y sont abordées dans la convivialité. Démarche qui lui a valu l'obtention du troisième prix.
- Exemples d'actions portés par les centres sociaux : <http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/vieillissement/> visite de convivialité, ateliers pour les seniors et les personnes fragilisées, spectacle canapé au domicile des seniors, formation aux usages et outils numériques, séjour de vacances pour les familles, les seniors, ...)